

Impact sur la navigation et la sécurité

Les éoliennes sont des récifs artificiels, autant d'écueils où il devient alors dangereux pour les marins pêcheurs de travailler. Le sauvetage des embarcations par mer agitée poserait de gros problèmes de sécurité.

La mouvance des câbles ensouillés sous 1,20 mètres de sédiments est incontrôlable. Les risques d'arrachage de ces câbles est réel, la sécurité pour les hommes et le matériel serait compromise.

Actuellement 600 navires, dont pétroliers et supertankers de plus en plus vétustes, se croisent chaque jour dans le « rail » de la Manche dans une mer sans encombre.

L'implantation de milliers d'éoliennes entre les rails de navigation et la côte seraient autant d'écueils qui représenteraient une multiplication des possibilités de collisions à la moindre avarie de ces navires, dangers qui seraient amplifiés par le brouillard ou les tempêtes.

M. Olivier Becquet, ancien navigateur de haute mer, témoigne : « *Par force 8, on ne verrait pas les éoliennes et, en cas de panne, avec le courant, il ne faudrait que quelques minutes à un navire pour dériver et les heurter de plein fouet, ce serait aussi dangereux que de les implanter au milieu de l'autoroute. Et dans cette forêt en mer aucune embarcation de sauvetage ne pourrait les secourir.* »

Un des experts du plan polmar s'exprimait sans équivoque à ce sujet dans le journal l'informateur du 11 juin 2010 : « *La grosse catastrophe est possible, la baie de Somme n'est pas à l'abri d'une marée noire ou d'une pollution chimique* »

il avertissait en outre : « *Il faut que les élus de la côte soient bien conscients qu'une catastrophe majeure n'est pas impossible* » . Sans aucun doute, de possible, une

marée noire deviendrait probable avec l'ajout de ces centaines d'obstacles. Les conséquences d'une marée noire ou d'une pollution chimique seraient catastrophiques pour la faune, la flore et bien entendu pour les riverains. Quel désastre, pour nos blanches falaises et la baie de Somme classée comme une des plus belles du monde ! La Bretagne en a fait plusieurs fois la tragique expérience et en porte encore aujourd'hui les stigmates : pour une simple avarie de barre, l'« Amoco Cadiz » a dégueulé ses 250.000 tonnes de pétrole sur ses côtes.

Sources et inspirations : cahiers d'acteurs des professionnels de la pêche lors du débat public du projet éolien des 2 côtes.